



Appel national « Soulager mais pas tuer »

Novembre 2014

D'immenses progrès ont été faits pour soulager la douleur et accompagner les personnes au seuil de leur vie en évitant tout acharnement thérapeutique ou obstination déraisonnable.

Cependant, alors que de nombreux rapports ont été publiés pour améliorer les conditions de la fin de vie, le plan national de développement des soins palliatifs 2008-2012 n'a pas été reconduit.

Dans ce contexte, nous sommes alertés par l'annonce d'une révision de la loi "fin de vie" pour 2015. Une telle loi risque :

- d'ouvrir la porte à l'euthanasie, qu'elle soit explicite ou masquée derrière une expression comme "sédation terminale",
- de ruiner ou de dénaturer les soins palliatifs,
- de menacer ou d'exclure les personnes âgées, handicapées ou gravement malades.

La France doit s'engager à accompagner les personnes malades, dépendantes ou en fin de vie dans le respect de leur dignité, en maintenant l'interdiction de toute forme d'euthanasie et de suicide assisté.

Je soutiens l'Appel « Soulager mais pas tuer » :

Non à toute forme d'euthanasie et de suicide assisté

Non à l'acharnement thérapeutique

Oui au développement des soins palliatifs pour soulager les personnes en fin de vie dans la dignité

Signez ou faites signer cet Appel également sur : www.soulagermaispastuer.org et @soulagerpastuer

NOM	Prénom	CP	Email (Lettres majuscules)	Signature

